



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 28 mai 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 mai 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. VANNUCCI à Mme CORTICCHIATO, Mme GUERRINI à M. SBRAGGIA, Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, Mme BIANCAMARIA à M. MARCANGELI, M. ARESU à Mme VILLANOVA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme BERNARD à Mme SICHİ, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. CIABRINI à M. BASTELICA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180528-2018_101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2018

Affichage : 06/06/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 28 mai 2018

Délibération N°2018/101

Affectation du résultat du compte administratif de
l'exercice 2017 - Budget annexe de l'ANRU

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Conformément à l'instruction M14 qui régit ce budget, les résultats du compte administratif doivent faire l'objet d'une affectation par délibération. Le compte administratif 2017 du budget annexe de l'Anru fait apparaître hors restes à réaliser les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 163 465.74 €

RECETTES : 312 449.57 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **+ 148 983.33 €.**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 16 937 743.97 €

RECETTES : 12 825 971.48 €

↳ Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de : **- 4 111 772.49 €.**

Les résultats du compte administratif sont en concordance avec le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	+ 3 970 320.62	0.00	- 8 082 093.11	- 4 111 772.49
Fonctionnement	+ 87 449.57	0.00	+ 61 534.26	+ 148 983.83
Total	+ 4 057 770.19	0.00	- 8 020 558.85	- 3 962 788.66

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

INVESTISSEMENT

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	- 8 082 093.11
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+ 3 970 320.62
TOTAL	- 4 111 772.49
RESTES A REALISER (DEPENSES)	4 058 972.14
RESTES A REALISER (RECETTES)	8 043 127.28
SOLDE DES RESTES A REALISER	+ 3 984 155.14
RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	- 127 617.35

FONCTIONNEMENT

RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 61 534.26
RESULTAT REPORTE	+ 87 449.57
RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	+ 148 983.83

Le compte administratif 2017 du budget annexe de l'ANRU fait donc apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 148 983.83 € et un résultat déficitaire de la section d'investissement avant reports de 4 111 772.49 €.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les affectations et inscriptions des résultats du Compte administratif 2017 du budget annexe de l'Anru.

Pour cela il convient d'inscrire :

- Au compte 001 «Déficit d'investissement reporté » le montant de : - 4 111 772.49 €.
- D'affecter le résultat constaté de la section de fonctionnement au compte 1068 « autres réserves » pour 148 983.83 €

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- **d'adopter l'affectation des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2017 du Budget annexe de l'Anru.**

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré**

Vu, l'article L.1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 mai 2018,

Constatant que la comptabilité du budget annexe de l'Anru présente des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

ARTICLE 1:

Le compte administratif 2017 du budget annexe de l'ANRU et le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal sont tous deux en concordance.

ARTICLE 2:

↳ L'excédent de fonctionnement d'un montant de **148 983.83 €** est affecté de la manière suivante :

- **Au compte 1068 « Autres réserves » en section d'investissement pour sa totalité : 148 983.83 €**

↳ Le déficit d'investissement constaté pour **4 111 772.49 €** est reporté :

▫ **Au compte 001** « Déficit d'investissement reporté » le montant de : **4 111 772.49 €**.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2018.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI



P/Le Maire
Le Maire-Adjoint
AM 2015-166
Stéphane BONAGLIA